

LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM

N°71

Bonnes fêtes à tous !

AG2S Concept

L'ingénierie
made in Molsheim



Bugatti

Profession :
flying doctor



Mercredis de neige

La glisse dans
le paradis blanc



Au sommaire

EVENEMENT

C'est Noël à Molsheim

Le plein de cadeaux Pages 4 et 5

ECONOMIE

AG2S dans la Zone Ecoparc

L'ingénierie made in Molsheim Pages 6 et 7

Maison de l'emploi, de la formation et de l'entreprise

Télétravail, un gain de productivité Pages 8 et 9

ENVIRONNEMENT

Collecte sélective du Select'om

En 2014, ce sera le vendredi ! Page 10

VIE LOCALE

Médiathèque

Le WiFi en prime Page 11

Accessibilité des personnes en handicap

Le compte à rebours est lancé Pages 12 et 13

REPORTAGE

Bugatti Automobiles SAS

Profession : flying doctor Pages 14 et 15

CULTURE

Natacha Andréani

La scène est la meilleure des écoles Page 16

Délires de choucroute de Roland Perret

Régalez-vous ! Page 17

HISTOIRE

Personnages célèbres - Jean de Manderscheid

Un évêque réformateur Pages 18 et 19

SPORT

Mercredis de neige

Dans le paradis blanc Pages 20 et 21

VIVRE ENSEMBLE

Sdis 67

Prévenir les accidents domestiques Page 22

En bref Page 23

SERVICES TECHNIQUES

Le point sur les travaux

Chantiers en cours et à venir Pages 24 et 25

COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ? Page 26

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, Noël en fête à Molsheim (Photo Audrey Gonnot)

Directeur de la publication : Laurent Furst
Co-directeur de la publication : Jean-Sébastien Kouzmin
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Laurant-Durrenberger, Renée Serrats et Clarisse Urweiler
Coordination, et mise en page : Audrey Gonnot et Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim, Bugatti Automobiles SAS, Hervé Colson et documents remis
Publicité & impression : Chryss Imprimerie

Dépôt légal à parution
www.molsheim.fr

NOUVEAU à MOLSHEIM !

Téléphone Portable Téléviseur PC, LCD, Ecran... Accessoires

CENTRE DE RÉPARATION

VOTRE RÉPARATEUR DE PRODUITS HIGH TECH

43, route de Dachstein (Zone Commerciale ILLER)
Tél. 09 84 51 88 00 - centredereparation67120@outlook.fr

LOUIS WOELFFEL S.à.r.l.
retrouvez-nous sur www.woelffel.fr

Ouvert dimanche 15 & 22 décembre de 14h à 18h

Art de la table - Décoration Électroménager

Carte de fidélité

Collections CHEF et SOMMELIER
STAUB - GUZZINI - SABATIER
MASTRAD - DLP - EMSA
DESHOULIÈRES - WMF - LÉKUE

Une idée innovante qui allie design et fonctionnalité

27-29, rue de Saverne - **67120 MOLSHEIM**
Tél. 03 88 38 14 56 - Fax 03 88 38 81 18

10€ DE REMISE SUR L'ADDITION*

*Offre valable jusqu'au 31 mars 2014
hors livraison Plancher Supra, hors samedi soir et jours fériés.
Une seule offre par table avec un maximum d'un total 4 personnes.
Accès réservé réservé le jour où affecté par le restaurant de la remise. Offre non renouvelable.
Offre valable sur présentation de ce coupon. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.
Offre valable dans le restaurant de Dorlisheim.

La Pataterie RESTAURANT

7J/7 midi et soir

Zone de Loisirs Le Trèfle - 03 88 87 54 53 • DORLSHEIM
SARL EAR, commerçant indépendant, membre du réseau de Franchise LA PATATERIE

LA MAIN MAGNÉTISEUSE
Don héréditaire depuis 3 générations

• Magnétisme • Relaxation
• Equilibre et Bien-être
• Bienfait des couleurs et Réharmonisation

Accueil sur rdv

www.lamainmagnetiseuse.com

28a route de Dachstein - 67120 MOLSHEIM - 06 87 99 60 57

est nettoyage

NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER
ENTRETIEN DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES, BUREAUX

102A, rue du Four
67210 GOXWILLER

Tél. 03 88 95 02 32
Fax 03 88 95 07 51





Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Alors que j'écris ce message, les premières manifestations de Noël viennent d'être organisées.

Cette époque si particulière de l'année est une période de joie pour les enfants et les familles. Cadeaux, repas partagés, fête sous le sapin, tout cela contribue à maintenir cet état d'esprit si fort en Alsace et permet de garder nos traditions vivantes.

Pourtant, car il y a un pourtant, il faut bien avoir à l'esprit que cette belle fête n'a pas la même saveur pour tout le monde. L'ancien directeur d'hôpital que je suis se souvient des malades, des personnes âgées parfois seules, qui souffrent encore plus en ces jours de fêtes de l'anxiété ou de leur isolement. Avec le renforcement de la crise économique combien de familles ayant simplement du mal à joindre les deux bouts doivent renoncer à une belle fête ou à offrir les cadeaux espérés par leurs enfants.

En cette période de Noël, la société de consommation fonctionne à plein régime, malheureusement le nombre de celles et ceux qui voient tant de belles et bonnes choses tout en devant renoncer parfois à l'essentiel ne cesse de croître.

C'est en ayant conscience de ces réalités que je souhaiterais vous adresser tous mes vœux pour Noël et l'année nouvelle. Soyez heureux, simplement heureux de partager avec vos familles et vos proches de beaux moments.

Mais n'oublions jamais qu'un sourire ou une main tendue est parfois le plus beau cadeau que l'on puisse faire. Ces cadeaux ne coûtent rien, mais ils sont essentiels.

*Votre Maire,
Laurent Furst*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. Furst', written over a faint circular watermark.

C'est Noël à Molsheim

Le plein de cadeaux !

Jouez hautbois, résonnez musettes, c'est bientôt Noël. Vite, vite il faut encore trouver le cadeau original à offrir à sa belle-mère préférée ou à son vieil oncle grincheux. Pour les enfants, c'est apparemment plus facile. En tous cas, à Molsheim, il y a possibilité de faire plaisir à toute la famille, du plus petit au plus grand, du fan de culture geek au gourmand invétéré...

“ **J**e vous aime Père Noël de tout mon cœur !” Avec une telle déclaration, pas de doute, le vieux bonhomme à la barbe blanche et au capuchon pointu va encore chausser ses bottes et préparer son traîneau. Les petits lutins s'affairent dans leur atelier Ils ont reçu les 197 lettres écrites lors du premier week-end de l'Avent dans l'atelier du Père Noël situé place de l'Hôtel de Ville : bon, Iliana souhaite une poupée mannequin aux cheveux multicolores. Raphaël, qui prétend n'avoir pas

été très sage cette année, demande des voitures pour son garage et un simulateur de conduite. Quant à la petite Delphine, qui se cache derrière sa lettre, elle a commandé une guitare, une maison de poupées et une Barbie avec des ailes...

Les commerces ouverts le dimanche

Sacré programme qui attend le Père Noël. Pour lui faciliter la tâche, les commerçants ont décidé d'ouvrir leurs portes les dimanches avant Noël. Et à Molsheim il y a de quoi faire. Pour les gourmands, chocolats, épicerie fine, foie gras et autres merveilles alléchantes sont à dénicher. Certains vont jeter leur dévolu sur une écharpe ou encore une chemise



pendant que d'autres partent à la quête du cadeau inédit. Aux Poteries d'Audrey, il suffit de pousser la porte pour plonger dans un monde féerique. Petites suspensions en argile pour décorer le sapin, étoiles et petits bonshommes pour préparer une table de fête originale, colliers en forme de cœur ou boutons pour customiser une veste, des gants ou un bonnet... L'atelier regorge de petits sujets rigolos ou de bijoux délicats qui feront des heureux.

Autre lieu, autre ambiance. Chez Movie shop, le visiteur pénètre dans un univers décalé propice à l'imaginaire et dédié à l'univers du 7^e art. Aussi bizarre que cela paraisse, les mondes de Dark Vador, de Spiderman ou de Harry Potter se côtoient sans que personne n'y trouve à redire. Et le visiteur averti se régale. Pour ceux qui préfèrent définitivement les cadeaux plus traditionnels, l'offre est riche et variée. Il suffit de venir de promener à Molsheim.

Régine Sérange

Quiz et char de Noël

Les animations se poursuivent à Molsheim jusqu'au 24 décembre :

- Jusqu'au 20 décembre : jeu de Noël dans les boutiques de Molsheim et de sa région
- Jusqu'au 20 décembre : quiz réservé aux enfants de moins de 10 ans : il s'agit de découvrir le conte de Noël à l'aide d'indices disséminés à travers la ville et ses commerces. Bulletins à déposer à l'Office de tourisme
- Dimanche 22 décembre : arrivée du Père Noël sur son char de lumières à 15 h. Tirage au sort des heureux gagnants du jeu de Noël et du quiz des enfants



Document remis

- Mardi 24 décembre : Chantons Noël sous le sapin en compagnie des enfants de l'École municipale de musique et de danse de Molsheim et du Chœur d'hommes 1856 à 17 h. Livrets de chants de Noël disponibles sur place. Vin chaud et brioches suivis d'un spectacle pyrotechnique d'embrasement de la Metzsig.



AG2S Concept dans la Zone Ecoparc

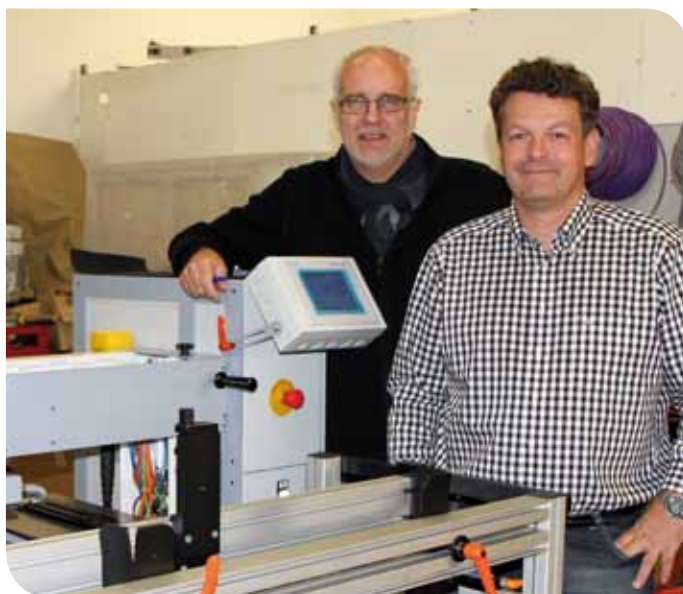
L'ingénierie *made in Molsheim*

Récemment auréolée du prix spécial du jury lors du concours Alsace Innovation du Pays Bruche Mossig Piémont, AG2S Concept est spécialisée dans la thermosoudure sur mesure. Installée depuis octobre 2011 à Molsheim, dans la zone Ecoparc, la société rayonne à l'international dans près de 40 pays grâce à ses innovations technologiques et à sa stratégie de croissance externe.

La thermosoudure de poches en PVC sur des plats de classeurs. Késako ?

C'est tout simplement l'activité principale d'AG2S Concept, la société qui monte et qui s'est implantée à Molsheim dans la zone d'activités Ecoparc voilà 2 ans maintenant. "Nous avons déjà commercialisé près de 200 machines dans le monde entier, explique Bruno Velten. Et ce qui fait notre force, c'est notre adaptabilité, notre expertise technologique et le savoir-faire alsacien". Avec cet atelier de montage basé dans la cité Bugatti, le gérant propose des machines clés en main capables de souder à différentes fréquences, selon le désir du client. Ce marché de niche ouvre de belles perspectives d'évolution et l'entreprise souhaite encore développer la spécificité de ses outils pour garantir la satisfaction de sa clientèle, tout en continuant de concevoir des machines spéciales dans la région.

R.S.



Sept personnes sont présentes sur le site de Molsheim dont Bruno Velten (à d.), gérant et Alain Schneider, directeur technique.



Cette thermosoudeuse a été assemblée à Molsheim, testée et présentée au client avant de s'envoler à l'étranger, en Turquie.



Photo Hervé Colson

Il n'y a peut-être pas de pétrole à Molsheim mais les idées et les innovations pullulent dans la zone Ecoparc. Sur les quelque 20 hectares du périmètre consacré à la zone d'activités, la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig (Comcom) a géré l'installation de 29 entreprises, dont 13 dans la zone artisanale située rue Gaston Romazzotti. Les activités sont variées et concernent la maçonnerie (Martins n°2), la thermosoudure (AG2S Concept n°2A), le commerce de gros de produits d'éclairage (International trading and lighting ou ITL n°4), l'électricité générale et industrielle (Iller électricité n°6), la signalisation et les équipements obligatoires pour le transport des marchandises dangereuses (Acks n°8), les travaux de zinguerie, d'installation sanitaire (Scheuer n°10), les aménagements paysagers (les jardins de Marc n°12), le rangement sur mesure (Home placard n°14), l'éclairage

public et industriel (City-Lum n°3), le carrelage (Santoro n°5), les prises de vues publicitaires, industrielles et d'illustration (Studio 18 n°7), la mécanique générale, l'usinage et le fraisage (Lehmann SARL n°9), la décoration intérieure (Hubler n°11). Aux côtés de ces entreprises, se sont élevés trois bâtiments à vocation tertiaire. Le premier abrite le Centre de finances publiques (n°20). Quant aux deux autres, le Grand sport (n°18) et le Veyron (nos 16 et 16A), ils accueillent notamment une crèche d'entreprises, une société d'expertise comptable, un cabinet infirmier, la Maison du Conseil général, Pôle emploi et différentes agences d'intérim. Avant la rétrocession des équipements de la rue Romazzotti à la Ville, la Comcom a entrepris de tirer les enrobés définitifs et de mettre en place une signalisation adaptée et conforme au sens de circulation établi entre les différents partenaires.

Maison de l'emploi, de la formation et de l'entreprise

Télétravailler pour gagner en productivité

Le télétravail, travail à distance dans un tiers-lieu ou à domicile, offre d'importantes perspectives au salarié comme à l'entreprise, pour les tâches qui peuvent être dématérialisées. En France, les entreprises semblent encore boudier ce concept révolutionnaire qui permet pourtant de faire gagner du temps et de l'argent.

“**A**vec 12,4 % de télétravailleurs, la France reste en retard par rapport aux pays scandinaves et anglo-saxons, qui en comptent 25 à 30 %. Pour autant, on observe un essor du télétravail en France avec notamment la signature de nombreux accords d'entreprises.” Telle est la conclusion de l'étude menée en mai 2012 par un cabinet de conseil spécialisé dans le développement des nouvelles organisations de travail pour le ministère chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique. Pourtant dans la même étude, il est observé un gain de productivité de 22 % pour ceux qui ont déjà franchi le cap.

A la Maison de l'emploi, de la formation et de l'entreprise, on y croit, dur comme fer, au télétravail.

“Dans le Pays Bruche Mossig Piémont, 40 % des actifs se déplacent chaque jour à l'extérieur du territoire pour se rendre sur leur lieu de travail”, souligne Véronique Marty, responsable de la plateforme de formation... Selon une enquête que la Mefe a conduite en avril 2013, auprès de quelque 850 usagers des TER Rothau-Strasbourg et Obernai-Strasbourg, “plus de 50 % des sondés passent près de 45 minutes dans les transports en commun pour rejoindre leur boulot, soit 1 h 30 aller-retour”.

A l'heure des nouvelles



Pour tout renseignement complémentaire, il suffit de contacter Véronique Marty responsable de la plateforme de formation du télécentre .

technologies de l'information et de la communication, le télétravail représente la solution rêvée pour réaliser les tâches qui peuvent être dématérialisées tant pour l'employeur que pour l'utilisateur.

Ambassadrices du télécentre

En février 2012, la Mefe a été désignée comme site pilote pour une action de sensibilisation au télétravail. En partenariat avec la Région Alsace et l'Etat, elle a assuré l'implantation du télécentre situé 1 rue de la Fonderie. “Nous avons su créer un espace professionnel



Ambassadrices de choc et utilisatrices des télécentres, Stéphanie Bruder (à g.) et Nicole Batby, toutes deux consultant, restent convaincues de la valeur ajoutée qu'apporte le télétravail.

de près de 50 m² propice à la réflexion et à la concentration”, ajoute Alexia de Harambure, chargée de mission. Ce véritable lieu de travail est censé lever les freins psychologiques qui existent encore chez les dirigeants d’entreprise. Pour l’heure, seule une dizaine de travailleurs indépendants utilisent la formule.

Pour Stéphanie Bruder, consultante et formatrice, le télécentre est un outil stratégique aujourd’hui incontournable. Avec sa col-

lègue, elle milite pour promouvoir le concept au sein de son propre réseau professionnel d’entrepreneurs indépendants. *“Pour ma part, j’utilise régulièrement la plateforme de Reichstett, renchérit Nicole Batby également consultante rayonnant davantage au nord de Strasbourg. “Avec le télécentre, on aborde le travail différemment. Et côté pratique, son utilisation reste très flexible. Pas besoin de louer un local à l’année, les prestations sont facturées à la journée”.*

Autant d’atouts qui ont poussé la Chambre de commerce et d’industrie d’Alsace à se mobiliser en partenariat avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l’emploi. L’objectif est clair : accompagner collectivement et individuellement une quinzaine d’entreprises volontaires.

R.S.

Contact : vmarty@bmp-mef.fr ou tél. 03 88 04 87 48

Le télétravail : la clé de la réussite

En reconversion professionnelle, Stefano Giacomini a créé sa propre entreprise de marketing et fréquente le télécentre de la Mefe depuis mai 2013, à raison d’un jour par semaine. *“C’est une structure moderne qui m’a beaucoup aidé pour construire mon projet. L’endroit est clair, lumineux, équipé de l’internet à haut débit”. Autre avantage et non des moindres : la localisation du site à proximité de la gare. “J’habite à Obernai et je peux venir en train. Pour moi qui étais responsable de l’e-marketing et de l’e-commerce à*

Paris, j’apprécie les conditions attractives de deserte du télécentre.”

Ici pas de stress, un mobilier ergonomique adapté, une ambiance de travail stimulante, *“loin des sollicitations de mes enfants quand j’essaye de travailler à domicile”.* Et surtout pour ce spécialiste des techniques de l’information et de la communication, le télécentre lui *“permet de développer (son) réseau professionnel et d’échanger”.*

Bref, le télétravail, c’est une des clés de la réussite des travailleurs du XXI^e siècle.



Collecte sélective du Select'om

En 2014, ce sera le vendredi !

En raison de la diminution des tonnages collectés d'ordures ménagères au profit de la collecte sélective, et afin d'optimiser les tournées sur l'ensemble des communes adhérentes, le Select'om a choisi de modifier son jour de collecte sélective au vendredi.

Le Select'om gère le ramassage des ordures et la mise en place du tri sélectif dans 68 communes du Bas-Rhin. Le syndicat supervise également les huit déchèteries de sa zone d'intervention. 136 délégués, soit deux par commune adhérente, sont chargés d'administrer par leurs délibérations les affaires du syndicat. En 2013, le jour de collecte sélective des papiers et des plastiques avait été avancé au lundi sur l'ensemble des communes bénéficiant de la collecte en porte à porte. Pour 2014, afin d'optimiser les tournées sur l'ensemble de son territoire, le Select'om revoit l'ensemble de son calendrier.

A Molsheim, le jour de collecte des ordures ménagères reste fixé au mardi. Par contre celui des plastiques et des papiers est reporté au vendredi. Pour aider ses adhérents à adopter le bon geste de tri, le Select'om a développé un sac de pré-collecte des emballages papier, plastiques (bouteilles et briques alimentaires) et métalliques. Disponible sur demande auprès du syndicat, ce sac a été illustré par le CE2 2012/2013 de Madame Schmitt de l'école élémentaire des Tilleuls de Molsheim, classe lauréate du concours "Le tri... Un dessin d'enfant".



Un grand bravo à tous les élèves de la classe de CE de Mme Schmitt de l'école des Tilleuls.

RAPPEL !

En raison des fêtes de Noël, la collecte des ordures ménagères du mardi 24 est exceptionnellement avancée au samedi 21 décembre. Merci de sortir vos bacs dès le vendredi 20 décembre au soir.

Calendrier des collectes

Molsheim
Année 2014

► Jour de collecte des ordures ménagères

- Mardi

► Collecte sélective

- 10 janvier 2014 • 2 mai 2014 • 5 septembre 2014
- 7 février 2014 • 6 juin 2014 • 3 octobre 2014
- 7 mars 2014 • 4 juillet 2014 • 7 novembre 2014
- 4 avril 2014 • 1^{er} août 2014 • 5 décembre 2014

► Collecte des objets encombrants réutilisés

Pour une collecte gratuite à domicile, contactez EMMAUS au 0800 600 215*.

*N° vert gratuit depuis un poste fixe.

► Remplacement des jours fériés pour la collecte des ordures ménagères

- Armistice 11 novembre 2014 → mercredi 12 novembre 2014

► Adresses des conteneurs

- Rue St Odile (Coop)
- Super U
- Rue du Champ du Feu
- Rue Henri Meck
- Rue d'Alsace
- Rue du Gibier
- Rue des Étangs
- Rue des Sports
- Rue des Rochers
- Rue Maurice Trintignant
- Route Ecospace (Stadium)
- Place du Marché

► Adresse de la déchèterie la plus proche

52 route Industrielle de la Hardt - 67120 MOLSHEIM
Tel. 03 88 47 92 20 ou 06 32 45 28 13
(autres déchèteries sur www.select-om.com)

► Horaires et jours d'ouverture de la déchèterie

Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h (hiver)
ou de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (été)
Mercredi : de 9h à 12h (hiver) ou de 8h30 à 12h (été)
Vendredi : de 13h à 19h (hiver et été)

⇒ Le changement de saison se fait avec le changement d'heure.



<http://mediatheque.molsheim.fr/portail/>

Le WiFi en prime

L'année dernière, la médiathèque de Molsheim soufflait ses 20 bougies. Il était alors question de permettre à ses abonnés de compulsier virtuellement les 58 000 documents dont 14 000 CD qui habillent ses rayons. Depuis le 1^{er} mars, c'est chose faite et cerise sur le gâteau, l'établissement propose depuis quelques semaines une connexion WiFi à Internet.

C'est dans l'air du temps... A l'heure des tablettes, phablettes et autres smartphones, il paraissait normal que la médiathèque s'équipe en connexion WiFi pour le plus grand plaisir de ses abonnés. L'établissement met gratuitement à disposition de ses usagers et visiteurs une connexion à Internet via le WiFi, accessible depuis leur ordinateur portable personnel ou tout autre terminal mobile. Des identifiants et mots de passe sont attribués pour accéder à Internet pour la journée. Il suffit de se renseigner à la médiathèque.



Où se connecter ?

La connexion WiFi est disponible dans tout le bâtiment de l'accueil au rez-de-chaussée jusqu'à l'espace jeunesse au 2^e étage.

Comment se connecter ?

Pour se connecter à Internet via le réseau, le terminal mobile doit évidemment disposer des

outils indispensables (support WiFi intégré ou carte WiFi supplémentaire) mais aucun branchement réseau n'est nécessaire.



Page d'accueil du portail de la médiathèque



Oltre la connexion WiFi, la médiathèque dispose également d'un portail internet depuis mars 2013. Les usagers peuvent ainsi se connecter directement de chez eux et choisir, entre autres, quel ouvrage sera leur prochain livre de chevet.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Le compte à rebours est lancé

La loi sur l'égalité des chances du 11 février 2005 exprime le principe d'accès à tout pour tous. Au 1^{er} janvier 2015 -jusqu'à nouvel ordre- tous les établissements recevant du public (ERP) de 5^e catégorie, y compris les commerces de proximité de l'artisanat et les commerces de détail devront être rendus accessibles. Des dérogations existent cependant pour les ERP déjà existants.

L'étiquetage des produits est-il lisible et en gros caractères ? Les portes d'entrée sont-elles faciles à ouvrir ? Le comptoir d'accueil est-il à la bonne hauteur ?

Autant de questions que la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg affiche clairement sur son site pour sensibiliser les commerçants à l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

C'est pour apporter des réponses pratiques à ces questions que l'Association des artisans et commerçants de Molsheim, a organisé une réunion d'information le 16 septembre à l'Hôtel de la Monnaie sur tous les problèmes liés à l'accessibilité.

Quatre types de déficience

Plusieurs intervenants dont la Direction départementale du territoire (DDT), la Chambre des métiers et de l'artisanat ainsi que la CCI Strasbourg Bas-Rhin ont tenté de rassurer un public inquiet à l'idée de devoir investir dans des équipements ultraperfectionnés...

"La plupart des mesures sont logiques et relèvent du bon sens", indiquent de concert les deux représentants des chambres consulaires, en rappelant les quatre types de déficience à prendre en compte. (lire notre encadré ci-contre)

"La loi du 11 février 2005 fait très peur mais il faut la dédramatiser", tente à son tour de rassurer Christian Nicolier, de la DDT. Pour Pascal Perez, chargé d'opérations "Accessibilité" à la DDT 67, il s'agit avant tout de bien comprendre ce qui est demandé.

Et faire la distinction entre le bâti existant et le neuf. *"Car des dérogations sont possibles dans trois cas de figure",* insiste le spécialiste :

- Impossibilité technique à modifier les lieux, validée par un professionnel du bâtiment
- Préservation du patrimoine à certifier par l'architecte des Bâtiments de France
- Coût disproportionné des travaux. Se rapprocher de la CCI qui soumettra alors un avis à la sous-commission départementale d'accessibilité.

Pas facile cependant pour le commerçant de démê-



- **Déficience visuelle** : exigences de guidage dans le déplacement - éviter les obstacles...
- **Déficience motrice** : exigences spatiales - hauteur du mobilier adaptée...
- **Déficience auditive** : exigences de repérage-communication visuelle...
- **Déficience intellectuelle** : exigences d'attention et de patience - signalétique adaptée.

ler tout cet imbroglio de nouvelles réglementations. Le plus simple, et l'Asaco l'a bien compris, est de faire appel à un spécialiste du diagnostic pour recenser les non-conformités éventuelles. *"Le diagnostic accessibilité constitue un outil d'aide à la décision permettant de faire des choix et d'établir des priorités",* explique ce futur partenaire privilégié de l'Asaco. Une offre groupée a été négociée entre le comité de l'association molshémienne et le diagnosticien.



Chez Cache Cache également, la mesure compensatoire consistait à installer une sonnette à l'attention des personnes à déficience motrice.

Barbara et son bar à sourire sont en conformité avec la loi et ont obtenu le visa préfectoral après avoir installé une sonnette à l'entrée de l'établissement. La marche d'accès ne constitue donc pas une contrainte insurmontable.

Qu'ils soient adhérents ou non adhérents de l'Asaco, les commerçants intéressés par cette démarche peuvent rejoindre le groupe.

Faire appel au référent de la mairie

Autre possibilité offerte par la Ville cette fois, se rapprocher du référent mairie, Yaël Hubert, (bureau 4B au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville). "J'interviens déjà auprès des différents commerçants qui s'installent ou qui souhaitent effectuer des travaux d'aménagement pour voir s'ils sont en conformité". C'est le cas Barbara's Beauty Bar, qui a obtenu son visa

préfectoral sous réserve d'installer une sonnette à l'entrée de son établissement.

Certes il y a une marche d'accès mais les contraintes techniques et financières étaient trop lourdes pour mettre en place une rampe. A la boutique Cache-cache, même son de cloche et même mesure compensatoire adoptée et validée par la DDT. "Nous ne sommes pas là pour persécuter les professionnels", rappelle en substance Pascal Perez. Le but est simplement d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

R.S.

Avancer à hauteur des moyens disponibles

Côté mairie, la Ville dispose de 70 000 m² de bâtiments communaux et de 44 km de voirie. En octobre, la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées composée de trois collègues (Ville, usagers et associations représentant les personnes en situation de handicap) s'est réunie. Il s'agissait de réaliser un état des lieux des actions entreprises et celles à mettre en place pour être en conformité avec la loi du 11 décembre 2005. A l'instar de la plupart des autres communes de même taille,

le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (Pave) n'a pas encore été adopté.



Dans un souci d'accessibilité à la voirie, les bordures de trottoirs ont d'ores et déjà été abaissées à différents points de la ville

S'agissant de sa mise en œuvre, la Ville de Molsheim souhaite en lancer la procédure mais face à la complexité du dossier souhaite confier sa mise en œuvre à un organisme extérieur habilité. Un projet de consultation va être établi pour trouver un maître d'œuvre chargé d'élaborer le Pave. Cette étude permettra de prioriser les

actions à mettre en place.



Bugatti Automobiles SAS

photo Bugatti Automobile SAS

Profession : *flying doctor*

Quand Bugatti Automobiles SAS s'installe à Molsheim en septembre 2005 pour assembler la Veyron, les dirigeants pensaient commercialiser avant tout une voiture de collection. Face aux nombreuses commandes enregistrées et à l'enthousiasme croissant des acquéreurs à piloter ce bijou de technologie, Bugatti décide de créer le poste de flying doctor ou médecin volant.

Pierre Fresse est venu rejoindre l'équipe Bugatti à Molsheim en janvier 2012 en espérant secrètement pouvoir tutoyer le nec plus ultra de l'automobile alliant prestige, performance et luxe. A l'instar de ses quatre collègues, il possède un sens aigu du relationnel associé à une flexibilité et une technicité hors pair qui lui ont permis de rejoindre l'escadron des cinq *flying doctors* ou médecins volants. Ingénieur mécanique de formation, ce passionné de belles cylindrées doit certainement avoir du sang bleu Bugatti qui lui coule dans les veines.

Le Molshémien : Pour quelle raison avez-vous rejoint l'équipe des flying doctors ?

Pierre Fresse : La vitesse pour faire de la vitesse, ce n'est pas vraiment mon truc. Bien que détentrice du record de monde avec 431 km/h, la Veyron a d'autres atouts. Par exemple, le processus de freinage est encore moins long (2,3 secondes) que le

temps nécessaire pour atteindre les 100 km/h (2,6 s). C'est incroyable ! Ce n'est pas une voiture de compromis. Au contraire c'est un véritable bijou de design et de technologie qui reste confortable. Alors intégrer l'entreprise Bugatti Automobiles SAS, ça me tentait bien et ça correspondait à mes valeurs. J'ai saisi une opportunité et je ne le regrette pas.

L.M. En quoi consiste exactement votre métier de "médecin volant" ?

Pierre Fresse : Jusqu'à ce jour, Bugatti Automobiles SAS a vendu presque 400 Veyron tous modèles confondus. Les clients se répartissent dans le monde entier, du Moyen Orient aux USA, en passant par l'Europe et l'Asie. Chaque véhicule bénéficie d'une garantie constructeur de 3 ans et mon métier consiste à établir, développer et maintenir une véritable relation de confiance avec eux. Je rayonne personnellement sur l'Asie, la Russie et une partie de l'Europe.

Je m'occupe ainsi de 70 à 80 heureux propriétaires de voitures d'exception. Lors de la livraison, je deviens leur interlocuteur privilégié, j'établis un premier contact ici à Molsheim ou chez l'un de nos partenaires concessionnaires. Tout dépend des possibilités de nos clients à pouvoir se déplacer en Alsace. La plupart adorent venir ici et découvrir l'univers Bugatti, le château Saint-Jean, les vestiges de l'ancienne usine du Patron ou encore l'Orangerie, érigée sur le domaine par Bugatti Automobiles SAS...

L.M. Rencontrez-vous régulièrement vos clients ?

Pierre Fresse : Nos clients effectuent en moyenne 1 700 km par an. Cela peut vous surprendre mais il faut savoir que certains sont de véritables collectionneurs qui entreposent leur Veyron dans leur garage et n'y touchent quasiment plus alors que d'autres l'utilisent quotidiennement. Chaque voiture est équipée d'un



photo R.S.

ordinateur embarqué nous permettant d'anticiper les principales pannes. Par ailleurs grâce à notre réseau de 30 partenaires, nous assurons un service après vente dans près de 18 pays tout en laissant la possibilité à ceux qui le souhaitent de venir faire réviser leur Veyron dans notre atelier à Molsheim. Chez Bugatti Automobiles SAS, le client est roi.

L.M. Vos clients peuvent-ils réellement personnaliser leur véhicule ?

Pierre Fresse : Il faut savoir que nous pouvons répondre à toutes les demandes de nos clients si elles ne contreviennent pas à la fiabilité de la voiture et si elles sont réalisables. Au niveau motorisation et technologie,

nous restons intransigeants. Par contre nous pouvons accéder à certaines requêtes d'ordre esthétique.

Propos recueillis par Régine Sérange

Il était une fois Bugatti

"Seule une Bugatti peut battre une Bugatti". C'est Jörg Maschwitz, directeur du service clients chez Bugatti Automobiles SAS qui le soutient en faisant notamment référence aux éclatantes victoires remportées par les Pierre Veyron, Louis Chiron et autres Jean-Pierre Wimille.

A l'époque, ces pilotes ont survolé les compétitions automobiles et contribué à construire le mythe Bugatti. Personne n'arrivait à concurrencer ces bolides sortis tout droit du cerveau en constante ébullition du Patron de la marque, Ettore Bugatti. Quelque 100 ans plus tard, Bugatti poursuit le rêve

mais à une autre échelle. Certes la Veyron détient le record du monde de vitesse des voitures de sport

mais elle est surtout intimement liée à la marque, synonyme d'élégance et de technicité. Pour ainsi rendre hommage à Bugatti et à ses héros, la société a décliné la Veyron en six Légendes d'exception, limitées à trois exemplaires par modèle. La Jean-Pierre Wimille, la Jean Bugatti et la Meo Costantini, ont déjà été dévoilées. En mars 2014, le salon de Genève présentera

la quatrième édition des Légendes Bugatti, dont le nom est encore gardé secret.



La type 57 Atalante chère à Jean Bugatti aux côtés de la Veyron 16.4 Grand sport vitesse (photo Bugatti Automobile SAS).

Natacha Andréani

La scène est la meilleure des écoles

A 19 ans, Natacha Andréani a déjà chanté devant un public de 8 000 personnes. Une performance qu'elle a réalisée cet été à la Foire aux vins de Colmar en avant-première de Michel Sardou. Passionnée de guitare et de piano, cette autodidacte entend bien faire parler d'elle et continuer de vivre son rêve, éveillée.

Petit brin de femme de tout juste 19 ans, un peu timide, Natacha Andréani possède un sourire désarmant et une voix d'or, un peu rocailleuse mais si captivante. Il y a un an elle décide de miser le tout pour le tout. Avec Stéphane Bonacci, son "réalisateur-arrangeur", comme elle se plaît à le dire, elle enregistre une première chanson *Fight* puis une deuxième puis une troisième qu'elle poste sur le site *My major company*, leader du financement participatif mondial en Europe.

Un tsunami musical

"En cinq semaines, j'ai récolté 10 200 €", le double de ce qu'elle escomptait rassembler pour enregistrer son album.

Depuis, un véritable tsunami

musical l'a emportée à Pau, "pour un concert dans un régiment militaire", à Paris ou à Belfort. Fin octobre elle envoûtait le public du bar au cinéma le Trèfle à Dorlisheim. "La scène est la meilleure des écoles, c'est là où je vis et où je rencontre mon public". Le lundi 28 octobre, elle était au Rhénus à Strasbourg pour chanter l'hymne du club de basket de la Sig, une reprise de son tube *There's non*

come back adaptée à l'univers de l'équipe de Vincent Collet. Et puis il y a eu aussi la belle aventure Foire aux vins où elle a assuré la première partie de Monsieur Michel Sardou. "Quand, j'ai vu mon nom sur les affiches côtoyer ceux de mes idoles comme Mika ou encore Asaf Avidan, c'était juste formidable. Et puis chanter devant près de 8 000 personnes à 18 ans, vous vous rendez



Photo Benoit Facchi

compte ?" Il faut dire que la jeune autodidacte a commencé le chant à 5 ans, "chez une cousine. Sur le chemin du retour, j'ai chanté dans la voiture pendant 10 heures, et depuis ce jour, j'ai su que je ferai tout pour en faire mon métier".

Never back down

Elle commence à écrire ses propres compositions en s'inspi-

rant de Freddy Mercury, le chanteur emblématique du groupe Queen ou encore de Janis Joplin. Son leitmotiv, c'est *Never back down* que l'on peut traduire par "ne jamais baisser les bras". Et la jeune compositrice prouve que vivre son rêve éveillée c'est possible. Son bac littéraire option musique en poche, là voilà qui se consacre depuis cet automne à des études de lettres et sciences

du langage à la l'université de Strasbourg. Mais sans pour autant oublier la musique et ses intonations "soul" qui rassemblent les foules partout où elle se produit.

Elle aime les ambiances feutrées de ses concerts acoustiques, un peu comme au bar "les Druides" à Molsheim. Partager des moments privilégiés avec son public en toute simplicité et en toute franchise. Elle est comme cela Natacha, entière et sincère. Chez elle, il n'y a pas de tricherie : elle se donne à fond dans tout ce qu'elle entreprend. En espérant que sa vie se poursuivra encore longtemps en chansons.

R.S.

Pour en savoir plus : <http://www.natachaandreami.eu> ou <https://www.facebook.com/natacha.andreani.music>

Délires de choucroute de Roland Perret
Editions de la Nuée bleue - 15 €

Les ouvrages sont
disponibles à la
Butik de la
Nalsace.
www.butik.nalsace.com

Régalez-vous !

Pour beaucoup de Molshémiens, l'univers de la Nalsace peut sembler farfelu et psychédélique. Mais quand on prend le temps de s'y plonger, on s'aperçoit qu'il recèle une multitude d'informations étonnantes et véridiques à découvrir et à déguster. Dans son cinquième opus, consacré à la choucroute, Roland Perret fait l'apologie de cette spécialité pas si alsacienne que cela...

Bizarre, bizarre. Vous avez dit bizarre, comme c'est bizarre ! Ce n'est pas un remake du film de Marcel Carné *Drôle de drame* qui se joue à Molsheim mais bel et bien une véritable révolution !

La choucroute, notre choucroute 100 % Alsace ne serait pas née ici sur nos terres ? C'est Roland Perret qui l'affirme en couleur et à grands renforts de (n)illustrations.

Attila a importé la choucroute en Alsace

Dans *Délires de choucroute*, son cinquième ouvrage, il apparaît que les premiers choux fermentés ont été dégustés sur le chantier de la Grande Muraille de Chine au III^e siècle avant Jésus Christ ? "C'est véridique", soutient le fondateur de la Nalsace, qui sous ses airs de trublion farfelu, se révèle être un véritable puits de connaissances et d'érudition. Ce serait ensuite Attila, le chef des Huns, qui bien des années plus tard, aurait importé cette préparation culinaire dans la contrée alsacienne...



Le fils d'Agamemnon emmailloté dans des langes de chou.

Vérités et anecdotes burlesques

En 77 pages, le (n)auteur, par l'intermédiaire du professeur *Gchecht* (= histoire), délivre une multitude de vérités et de trésors insoupçonnés. A cela s'ajoute son lot de délires "choucroutiens", véritables anecdotes burlesques, qui ajoutent une note humoristique indispensable aux (n)éditions (n)alsaciennes. Au fil des pages, on fait tour à tour la connaissance de "Choubaka", avec sa cartouchière de knacks, (un cousin éloigné de Chewbacca, le coéquipier de Han Solo dans la Guerre des étoiles, NDLR). On rencontre également Arnold Chouarzenegger, son biceps en forme de crucifère avec une saucisse fumante façon Havane, coincée entre les dents ou encore l'incontournable Serge Gainsbourg, l'homme à la tête de chou... Côté vérités historiques, on apprend que la légende qui prétend que les garçons naissent dans les choux "nous viendrait de la mythologie grecque... En l'absence de langes, le fils du roi Agamemnon fut enveloppé dans des feuilles de chou contrairement à ses sœurs emmaillotées dans des pétales de rose. Le chou aurait été choisi tout simplement car il était servi à table ce jour-là".

Autre fait historique, la découverte des terres australes grâce à la choucroute. Lorsqu'en 1768, le capitaine anglais James Cook arrima son navire, il embarqua à son bord une cargaison de citrons et de choux fermentés. Grâce à leur richesse en vitamine C, il ne dénombra pas un seul mort causé par le scorbut...

Roland Perret a l'art et la manière de "revivifier les mythes". Il compulse des archives, se documente à tout va et n'hésite pas à s'attaquer "aux poncifs de l'Alsace" mais de manière respectueuse et pédagogue. La gestation de *Délires de choucroute* aura duré un peu moins d'un an... avant sa délivrance. Mais les petites cellules grises du (n)auteur sont déjà en (n)ébullition pour imaginer un nouvel ouvrage, une suite probable à la trilogie de la Nalsace...

R.S.

Personnages célèbres

Jean de Manderscheid, un évêque réformateur

Prince-évêque de Strasbourg de 1569 à 1592, Jean IV de Manderscheid-Blankenheim est un personnage important de l'histoire moderne de Molsheim. A l'origine de l'installation des Jésuites, c'est indirectement lui qui va conduire la cité à jouer un rôle considérable dans l'histoire alsacienne, ouvrant ainsi ce que les spécialistes appellent le « siècle d'or » de Molsheim.

Né en 1538 dans l'actuelle Rhénanie-Westphalie, ce prélat est issu d'une grande famille de la région de Trèves, dont les représentants étaient titulaires de riches bénéfices ecclésiastiques dans toute la vallée du Rhin. Fils d'Arnold, comte de Manderscheid-Blankenheim, et de Marguerite de Wied, il succède le 26 janvier 1569 à l'évêque Erasme de Limbourg qui avait échoué à résoudre les querelles entre réformateurs et conservateurs, qui divisaient l'Église.

Jusqu'alors doyen du Grand-Chapitre, Jean de Manderscheid apparut comme le seul candidat recevable au siège épiscopal de Strasbourg, à cause de ses origines mi-catholiques et mi-protestantes. Après de longues tractations et les recommandations du sénat strasbourgeois, il sortit de l'urne comme « évêque élu », le 26 janvier 1569. Son élection fut proclamée à la cathédrale du haut du jubé et, selon la tradition, on le fit asseoir sur le maître-autel.



Jean IV, comte de Manderscheid-Blankenheim, d'après une miniature de l'époque.

Le pape Grégoire XIII confirma cette élection en juin 1573, en lui recommandant toutefois de se faire ordonner prêtre (!), à l'instar de nombreux prélats du Moyen Âge, qui étaient des nobles entrés dans la carrière ecclésiastique sans aucune vocation.

Bien qu'il ne semble pas avoir eu de prédilection pour la théologie, le nouvel évêque disposait d'une grande force de travail à laquelle s'ajouta la ferme volonté de remettre de l'ordre dans l'administration de l'évêché de Strasbourg. Dès le début, il essaya de restaurer l'autorité épiscopale auprès du Grand-Chapitre de la cathédrale mais, en 1583, éclata une querelle capitulaire dite « guerre du chapitre », durant laquelle 14 chanoines protestants s'opposèrent aux 10 chanoines catholiques. En 1584, ces derniers ripostèrent en cooptant Charles de Lorraine ; celui-ci succèdera d'ailleurs à Jean de Manderscheid.

Alors que les guerres de religion sévissaient en France, les tentatives de l'évêque Jean en faveur de la paix restèrent vaines en Alsace, ce qui ne l'empêcha pas de consolider de nombreuses fortifications épiscopales. Ainsi, en 1583, il entreprit la restauration du château du Haut-Barr (près de Saverne) « pour la protection de ses sujets



Blason de Jean de Manderscheid, combinant ses armoiries familiales, celles de l'évêché de Strasbourg et celles du landgraviat de Basse-Alsace.



Avers et revers d'un « Thaler » (monnaie en argent valant 60 Kreuzer), frappé en 1575 dans l'atelier épiscopal de Molsheim.



L'actuel « Hôtel de la Monnaie » fut construit en 1722, à l'emplacement de l'atelier monétaire fondé en 1573 par Jean de Manderscheid.



et sans esprit d'hostilité envers personne ». Plus près de chez nous, il modernisa le système défensif de Dachstein où, dès 1572, il se fit construire une résidence secondaire (actuel château des barons de Turckheim).

Pour réformer son clergé, il fit appel aux Jésuites et les établit à Molsheim en 1580, où ils ouvrirent un collège qui devint un centre missionnaire de la plus grande importance. C'est dans cet établissement – qui, en 1617, deviendra la première université en Alsace – que furent alors formés les fils des notables restés catholiques, à tel point que l'influence de ces étudiants endigua la progression des idées novatrices dans le diocèse de Strasbourg.

Pour l'anecdote, on retiendra également que c'est le même évêque qui offrit la célèbre « croix de Niedermunster » aux Jésuites, lors de leur arrivée à Molsheim, pour leur témoigner sa bienveillance. Ceux-

ci la conservèrent plus tard dans la nouvelle église du collège (érigée entre 1615 et 1617), mais ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie disparut dans la tourmente révolutionnaire, lorsque le commissaire Nestling, maire de Molsheim, s'empara de la croix dont le métal précieux fut livré à la Monnaie de Strasbourg...

Jean IV, comte de Manderscheid-Blankenheim, mourut au château de Saverne le 2 mai 1592 et fut inhumé dans l'église de la ville, où l'on admire encore un vitrail montrant ses armoiries. Sa disparition subite entraîna la fameuse guerre des Évêques, une véritable « guerre de religion » entre les princes protestants et le Magistrat de Strasbourg, d'une part, et la Maison catholique de Lorraine, d'autre part. Après une âpre lutte au pied des remparts de Molsheim, c'est le cardinal Charles de Lorraine qui finit par l'emporter et devenir ainsi le 83^e évêque de Strasbourg.

En définitive, l'évêque Jean est surtout connu localement par le biais de l'Hôtel de la Monnaie, dont la grande salle du premier étage porte le nom : « salle Jean de Manderscheidt » (avec un T se référant à une ancienne graphie).

En tant que prince temporel, l'évêque avait le droit de battre monnaie et, pour cette raison, ouvrit ici un atelier monétaire en 1573. Mais, bien que les chanoines strasbourgeois aient apprécié les premiers florins frappés à Molsheim, certaines autres pièces ne tardèrent pas à être dénigrées, au point que le prélat se résolut, en 1579, à interrompre le monnayage. Celui-ci reprendra par la suite, tantôt à Saverne, tantôt à Molsheim, pour finalement cesser son activité au cours du XVII^e siècle.

Grégory OSWALD



Mercredis de neige

Dans le paradis blanc

Depuis plus de 25 ans, ils sont quelque 40 enfants à s'en aller skier chaque mercredi dans le paradis blanc. Quels que soient leur niveau et leur âge, ils espèrent tous secrètement décrocher une étoile, celle qui manque à leur palmarès de skieur averti. Grâce à la section ski du club vosgien de Molsheim-Mutzig, dévaler les pentes du massif vosgien s'apparente à un jeu d'enfants.

Brr ! Il fait froid ce matin, pense Antonin, l'esprit encore embrumé par ses rêves nocturnes. Mais pas le temps de traîner. Vite, il faut avaler son petit-déjeuner histoire de prendre des forces. Sautant dans ses après-skis, le voilà qui déboule sur le parking de la Maison multi-associative avec son frère, Marian. Super ! Le car est déjà là. C'est bon signe, signe que là-haut, au Lac blanc, le manteau neigeux est présent, signe qu'il va passer une excel-

lente journée loin des additions et des soustractions, signe qu'il va respirer le grand air avec ses potes et dévaler les pentes jusqu'à plus soif. "Et aussi manger des frites", indique-t-il en souriant.

"Hop, hop, on se dépêche, lance Patrick Anstett. Il est déjà 8 h 30 !" Le responsable de la section ski du club vosgien de Molsheim-Mutzig est un homme heureux. "Cela fait neuf ans que j'ai repris le flambeau avec Gérard Paclet et c'est un vrai bonheur d'accom-

pagner les enfants au Lac Blanc". Avec huit autres moniteurs diplômés ESF (Ecole du ski français), ils inculquent le BA-ba du ski aux enfants.

95 % de réussite

"Moi j'ai eu un peu de mal au début avec le tire-fesses mais j'ai obtenu mon ourson et mon flocon l'année dernière, souligne Elisa du haut de ses 6 ans qui repart pour une seconde année au Lac blanc. On



La bande des 14

Les mercredis de neige sont encadrés par 14 intervenants au total.

Dix moniteurs :

Patrick Anstett, Yves Bonneaux, Jean-Marie Kreber, Marie-Pascale Kreber, Bernard Himber, Sophie Le Peurian, Annie Lorentz, Philippe Meyer, Gérard Paquet et Rémy Riehl.

Quatre accompagnateurs :

Claude Heckmann, Jean-Michel Jantzi, Marie-France Walter et Christophe Meyer.

a même pu faire de superbes batailles de boules de neige et j'espère bien décrocher ma première étoile à la fin de cette saison." En moyenne, "nous enregistrons un taux de réussite de 95 % aux épreuves jugées par des moniteurs de l'Ecole du ski français présents sur la station".

"Moi j'ai eu ma 3^e étoile, renchérit Antonin, un des casse-cou de la bande. Lui, ce qu'il préfère par-dessus tout, ce sont les bosses et

"les descentes à grande vitesse".

Cette année, la saison a débuté le mercredi 4 décembre et durera jusqu'à la fin février. L'année dernière a été un excellent millésime. Reste à espérer que la neige sera au rendez-vous pour procurer des sensations fortes à toutes les générations de skieurs et en particulier aux 43 petits chanceux qui ont réussi à obtenir leur ticket de glisse via le Lac blanc. Surtout que cette belle aventure risque bien de s'ar-

rêter à la fin de la saison. "Avec la réforme des rythmes scolaires et l'instauration d'une matinée de classe le mercredi, nous risquons de déclarer forfait car organiser des sorties juste pour un après-midi, c'est mission impossible."

R.S

*Renseignements complémentaires :
Patrick Anstett, tél. 06 71 63 44 65
Email : patrickA904@gmail.com*



Documents remis

Service départemental d'incendie et de secours - Sdis 67

Prévenir les accidents domestiques

Chaque hiver, les accidents domestiques liés aux installations de chauffage défectueuses sont responsables de nombreux décès. Fort de ce constat, le Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin lance une vaste campagne de prévention pour sensibiliser l'ensemble de la population.

Avec l'arrivée de l'hiver, les températures déclinent progressivement et entraînent la mise en route du chauffage. Mais attention, des installations non vérifiées ou des conduits de cheminées bouchés faute d'avoir été ramonés sont très souvent à l'origine d'un début d'incendie, surtout durant la période hivernale.

Intoxications au monoxyde de carbone - CO

Chaque année près de 100 décès sont attribués à des intoxications au monoxyde de carbone. Gaz inodore, incolore et insipide, il résulte d'une combustion incomplète accentuée par une mauvaise aération ou ventilation. En France, 1 509 intoxications au monoxyde de carbone ont été signalées en 2010. Elles ont impliqué 5 195 personnes nécessitant l'hospitalisation de 1 136 d'entre elles. Certaines conservent des séquelles à vie...

Confrontés à une situation d'intoxication au monoxyde de carbone, les pompiers placent immédiate-



Photo Sdis 67

ment la victime sous oxygène. Les principaux symptômes permettant de diagnostiquer l'intoxication sont les maux de têtes, les vertiges, les nausées et les pertes de connaissance.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Sdis 67 (www.sdis67.com).

Les installations de chauffage Les feux de cheminée

Les risques du chauffage au bois

- Risque d'intoxication au monoxyde de carbone
- Risque d'incendie
- Risque de chute de matériel

Comment reconnaître un feu de cheminée ?

- Une odeur sulfureuse
- Un confinement anormal dans le conduit
- Un bruit de sifflet ou de sifflement
- Une fumée anormale
- Des étincelles, voire des flammes à la sortie du conduit

Quel faire en cas de feu de cheminée ?

- Appeler les secours (112)
- Éteindre le feu
- Évacuer l'habitation
- Se protéger contre le vent
- Ne pas utiliser de bois fumés, peints ou vernis
- Éviter les bois résineux
- Faire ramener le conduit de la cheminée par un professionnel chaque année
- Régler le tirage (un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion, favorisant un dépôt de suie dans le conduit)

Quelques conseils

- Avant chaque hiver
- Faire effectuer un ramonage régulier des conduits de cheminées au moins une fois par an
- Faire effectuer un ramonage minutieux des conduits de cheminées au moins une fois par an
- En cas de coupure d'électricité
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (radiateur, bouilloire...)
- Ne pas utiliser les chauffe-plat d'appart en collectif
- En cas d'acquisition d'un nouvel appareil de chauffage, il faut avant tout un professionnel qualifié de la norme installation et de la bonne fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.

Plus d'infos, flashez :

N'attendez plus, installez un DAAF !

www.sdis67.com

Les détecteurs de fumée

LES DAAF

Détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

Chaque année en France, les incendies dans les habitations font 10 000 victimes. 800 d'entre elles décèdent dont 30 % d'enfants. 70 % des décès surviennent la nuit, les victimes étant surprises dans leur sommeil.

Le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) est un élément de sécurité qui réagit à la présence de fumée ou de particules de vapeur dans l'air. Il émet une alarme sonore permettant d'alerter les occupants des lieux d'un début de combustion ou d'incendie.

L'installation de DAAF est rendue obligatoire dans toutes les habitations et devra être effective au plus tard le 6 mars 2015. C'est l'occupant du logement qui doit procéder à l'installation et à l'entretien des DAAF.

Plus d'infos, flashez :

N'attendez plus, installez un DAAF !

www.sdis67.com

Le monoxyde de carbone - CO

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, incolore et inodore. Il résulte d'une combustion incomplète, quelle que soit la source d'énergie (gaz, bois, charbon, fioul...). Il agit comme un poison silencieux.

Exemple : un chauffage mal réglé, des appareils défectueux.

Un signe avant-coureur de l'intoxication est une gêne à l'effort, des maux de têtes, des vertiges et des nausées.

Le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant. Il prend le place de l'oxygène dans le sang.

Sans soins précoces, ce gaz peut devenir létal et irréversible.

Quels sont les symptômes d'une intoxication ?

- Maux de tête
- Vertiges
- Nausées
- Étourdissements

Que faire si une intoxication est suspectée ?

- Appeler les secours (112)
- Ne pas essayer de faire respirer l'air frais
- Appeler les secours (112)
- Ne pas essayer de faire respirer l'air frais
- Appeler les secours (112)

Comment intervenir les sapeurs-pompiers ?

Les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin sont formés et équipés pour intervenir en toute sécurité.

Contrôler à une situation d'intoxication au monoxyde de carbone, les sapeurs-pompiers doivent avant tout assurer la victime des risques. Sans danger, ils peuvent procéder à des prélèvements pour une analyse d'urgence d'oxygène et de monoxyde de carbone.

Échelle de toxicité en particules par million (ppm) de monoxyde de carbone

- 0 - 50 : Aucun danger
- 50 - 100 : Danger modéré
- 100 - 200 : Danger grave
- 200 - 300 : Danger très grave
- 300 - 500 : Danger mortel

www.sdis67.com

En bref...

Opération déneigement

De fin novembre à fin février en général, la Ville de Molsheim met en oeuvre un dispositif d'intervention en cas de chutes de neige ou de risques de verglas. Durant toute cette période, les agents municipaux se mobilisent pour que les 44 km de voiries communales (routes et chemins) restent praticables et sécurisés pour les usagers.

Les routes sont dégagées dans un ordre précis qui respecte les priorités de circulation. Retarder son départ le temps que la situation soit revenue à la normale peut parfois se révéler judicieux.

A chacun de jouer le jeu

Quelques rappels de base peuvent s'avérer utiles. Durant les temps de neige ou de verglas, les propriétaires, commerçants ou locataires sont



Les services techniques de la Ville sont équipés d'une flotte de véhicules lourds et légers. Ils se chargent de dégager les voiries, les cours d'écoles ainsi que les accès aux bâtiments communaux et lieux publics.

tenus légalement de déneiger devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace minimum d'une largeur de 1,50 mètre à

partir du mur de façade ou de la clôture.

En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Si tout le monde participe, la Ville et ses habitants traverseront l'hiver sereinement.

Déjections canines - Adopter le bon réflexe

Malgré les campagnes de sensibilisation entreprises par la Ville pour ramasser les déjections canines de leur chien, il reste apparemment quelques irréductibles propriétaires qui contreviennent à l'arrêté municipal du 22 mars 2012. En effet, dans certaines rues, les concitoyens doivent effectuer un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds. Avant de passer à la répression, la Ville fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir les trottoirs, les rues et les espaces verts propres et agréables.

Adoptez le bon réflexe : ramassez les déjections de votre chien. 23 toutounettes sont réparties dans toute la ville.



Dessin : Jean-Pierre Autheman

Dépannage à domicile - prospectus trompeurs !

Des sociétés de dépannage à domicile distribuent actuellement des prospectus comportant des numéros utiles (police, pompiers, urgences et santé...) au milieu desquels elles indiquent leurs propres numéros. La Ville souhaite préciser qu'elle n'est nullement associée à cette démarche et qu'elle n'agrée aucune société de dépannage. Au contraire, elle appelle ses concitoyens à la vigilance.

Le point sur les travaux

Chantiers en cours et à venir

Piste cyclable Super U - Weldom

Dernière phase de réalisation du chantier de la Liaison interquartiers, la réfection de la piste cyclable située à l'arrière des établissements Super U et Weldom. Après attribution du marché, le chantier a démarré le 22 novembre. Il se poursuit ces jours-ci avec le tirage des enrobés. La pose des 21 candélabres est programmé avant la fin de l'année. La Ville a opté pour un système inédit de luminaires



Photo Hervé Colson

à leds nécessitant un investissement de départ certes plus important. Toutefois cette technologie assure à terme une consommation moindre en électricité.

Par ailleurs il est prévu d'adapter l'intensité de l'éclairage au rythme de vie des usagers de l'infrastructure afin d'optimiser ses plages horaires de fonctionnement.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 110 000 € TTC.

Panneaux de signalisation "itinéraires cyclables"

Depuis cet automne, les concitoyens ont pu constater qu'une multitude de petits panneaux verts et blancs ont fleuri à différents points stratégiques de la Ville.

Mis en place par la Communauté de communes de la région de Molsheim Mutzig, ils permettent aux cyclistes de (re) découvrir le plaisir de se déplacer à vélo.



Réaménagement de l'Hôtel de Ville

Programmé initialement en septembre 2013, le chantier de réhabilitation des locaux de la mairie démarrera au printemps 2014 après la trêve hivernale. Le projet concerne principalement les annexes et l'aile droite avec la création de bureaux supplémentaires pour les Services techniques et de nouveaux locaux pour le Service Animation Jeunes.

Parallèlement, le bâtiment situé rue Saint-Martin au-dessus de l'ancienne Coop est destiné à accueillir les archives municipales, des bureaux pour la Police municipale ainsi que des locaux sociaux pour le personnel communal de la Ville.



Chapelle Notre-Dame - salle des Chanoinesses

La Chapelle Notre-Dame renferme des trésors architecturaux. En vue de protéger et de restaurer ce patrimoine, la Ville a consenti à la rénovation de la salle des Chanoinesses, avec entre autres la vitrification du parquet, le décapage, le traitement des boiseries et les mises en peinture. Les travaux devraient démarrer dès la mi-janvier pour une durée approximative de 4 mois.



Travaux de voiries

Différents travaux de voirie ont été entrepris.

Côté route de Dachstein, à l'intersection de la rue du Gurirbaden, les îlots sont en cours de pavage.

- Entre les n^{os} 10 et 13 de la rue de la Chartreuse, il a fallu pallier les problèmes d'affaissement de chaussée.

- Entre les n^{os} 13 et 19 de la rue de la Fonderie, ce sont les bordures et les trottoirs qui ont été repris.



Nouveaux commerçants, si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, contactez-nous :

Service communication
Tél : 03 88 49 58 28
communication@molsheim.fr

Quoi de neuf ?

Les chérubins de Molsheim

Ouverte depuis mi-octobre, la micro-crèche *Les chérubins* propose un espace dédié au bien-être des petits. Elle contribue à leur éveil dans un cadre sécurisé et haut en couleurs.

Ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, elle peut accueillir simultanément 11 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans qui sont encadrés par une équipe de quatre personnes (une Educatrice de jeunes enfants, 2 CAP petite enfance et une psychologue).

Les chérubins de Molsheim

24A route de Dachstein

Tél. 06 21 38 11 97 ou 06 30 94 75 45

Mail : murielle.auvinet@les-cherubins.com



VertUose



VertUose vient d'ouvrir ses portes et se spécialise dans la préparation de plats à emporter ou à déguster sur place. Essayer leurs bagels, wraps, soupes et autres *Schpeck'Ninis*, c'est tout simplement les adopter.

Tout est fait maison et les produits sont frais et de saison. Béatrice est là pour vous accueillir et vous conseiller. Formules froides à partir de 6,70 € ou chaudes à partir de 8,20 € TTC.

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 15 h.

VertUose

46 route Ecospace

Tél. 03 88 38 15 65

Mail : molsheim-ecospace@vertuose.eu

Alsace Taxi Molsheim

Titulaire du Certificat d'aptitude professionnelle de conducteur de taxi, Christophe Funrock a installé sa propre société de taxi à Molsheim depuis début octobre. Taxi conventionné Sécurité Sociale, il propose des transports de particuliers, de professionnels, médicaux, de colis... 7 jours sur 7 et la nuit sur réservation.

Alsace Taxi Molsheim

19 rue du Général Laude - tél. 06 85 75 19 14

Mail : alsacetaximolsheim@gmail.com



Alsace
Taxi
Molsheim

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2013

Naissances

Bienvenue à ...

Septembre

- **Camille**, fille de Ghislaine GROSJEAN et de Jérôme HALBWAX
- **Medine**, fille de Sabria LATRECHE et de Muhammet YALCIN
- **Billie**, fille de Caroline SCHUHLER et de Julien HAUCK
- **Alban**, fils de Claire MARTINEZ et de Renaud THIEBAULT
- **Aymen**, fils de Annouare DOUH et de Az-Eddine LAKSIR
- **Mathis**, fils de Beate BADER et de Sébastien FISCHER
- **Lou-Ann**, fille de Nathalie DOMMANGET-GUILLIN et de Jérémy FLAVIGNY
- **Willow**, fille de Cynthia CONENNA et de Jean-Patrick RIBET
- **Julie**, fille de Géraldine SEIGNEUR
- **Cécile**, fille de Virginie GLUCK et de Damien LAURANSON
- **Mauryne**, fille de Pauline GRENIER et de Nicolas KRATZ



Octobre

- **Marley**, fils de Carine DE FREITAS et de Johann STRABACH
- **Elsa**, fille de Carole BLANCK et de Laurent BARLAUD
- **Zeynep**, fille de Songül SACKAN et de Mehmet BILGEN
- **Walid**, fils de Afef GUESMI et de Cherif ABAIRA
- **Elisa**, fille de Françoise ANDOLFATTO et de Robert MAENNER
- **Hugo**, fils de Anne FREY et de Franck BONAPFEL
- **Inès**, fille de Christine SPEISSER et de Nicolas WURTZ
- **Emile**, fils de Claire MACHOLT et de Jean Marc ERB
- **Charline**, fille de Virginie EHRHARDT et de Christian GROSS
- **Anaïs**, fille de Geneviève MALHOMME et de Olivier LAPIERRE
- **Emy**, fille de Laura WIRTZ
- **Aysima**, fille de Hafiza EYVAZ et de Nuri DEMIR
- **Lise**, fille de Cécile GIETHLEN et de Arnaud ALLAIRE
- **Feyza**, fille de Yeter YALCIN et de Oktay YILDIRIM
- **Mathias**, fils de Claire DYCKMANS et de Olivier HENCK

Novembre

- **Romain**, fils de Vinciane ACCERANI et de Grégory PONT
- **Hahjar**, fille de Zaineb OUHMICH et de Brahim YACHOU
- **Tom**, fils de Julie BOLLORE et de Emmanuel DIEBOLT
- **Maud**, fille de Stéphanie FLOSSE et de Baptiste JEANDEMANGE
- **Wissam**, fils de Noura ZERYOUH et de Mustapha BELKHEIR
- **Jérôme**, fils de Aurélie SCHOCH et de Petrus HOOGLAND
- **Thibault**, fils de Mélanie GUERIN et de Julien RUPP
- **Sid-Ahmed**, fils de Khadija DELMI et de Abdelfettah DANI EL KEBIR
- **Alice**, fille de Ilaria VOTA et de Frédéric BAUER
- **Robin**, fils de Séverine BLET
- **Mathilde**, fille de Violaine DELBOUIS et de Yann GÉNÉRÉ
- **Tesnim**, fille de Khadija BEN ELKOUZ et de Mahmoud ABAIRA

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à ...



Fatma GEZGINCI et Ahmet DURSUN	07 septembre 2013		
Alexandra DAHLEN et Adrien BERNHART	07 septembre 2013		
Malika AARAB et Mounaïm BEN ALILI	21 septembre 2013	Nathalie CARO et Christophe FRAHIER	04 octobre 2013
Myriam HELFEN et Michael JAGER	21 septembre 2013	Anne-Sophie UHLRICH et Laurent GISSELBRECHT	19 octobre 2013
Imane LACHHEB et Mourad KAÏDARI	28 septembre 2013	Sumeyye BOLAT et Resul CINAR	26 octobre 2013
Emilie NODET et Erwan FLEJOU	28 septembre 2013	Claudine LIND et Pascal WALTER	09 novembre 2013
Carole SINGUERLET et Eric CALPHY	28 septembre 2013	Virginie GLUCK et Damien LAURANSON	09 novembre 2013

www.atoo bois.com



PARQUETS



LAMBRIS



Trouvez la tendance bois dont vous rêvez...



PORTES



SHOW-ROOM



TERRASSES

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - Samedi jusqu'à 17h30

19 route Écospace - 67 Molsheim
Tél. 03 90 40 96 04 - info@atoo bois.com



6, rue de Strasbourg
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 47 52 50
E-mail : molsheim@laforet.com

Avec nous, soyez plus vite chez vous !



AVEC LES JOURNÉES DE L'ACHAT GARANTI ACHÉTEZ OU VENDEZ SANS AUCUN DOUTE !

www.laforet-molsheim.com



AGENCE DE MOLSHEIM
13, route Industrielle de la Hardt
67129 MOLSHEIM CEDEX
Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics – Terrassements
Routes – Enrobés
Assainissement – Canalisations



Dorlisheim
à cora Dorlisheim, c'est pas pareil

Toute l'équipe de cora Dorlisheim vous souhaite de Joyeuses Fêtes et vous présente ses Meilleurs Voeux pour la Nouvelle Année !

2014

"D'gànz Cora Dorlisheim Mànnschàft wünschd Èjch e schéni Wihnàächte un e Gleckliches Neijohr"

www.cora.fr/dorlisheim et sur cora dorlisheim

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – 67120 MOLSHEIM
CAISSES LOCALES DE : ALTORF – MOLSHEIM
SOULTZ-LES-BAINS – WOLXHEIM
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

03 88 38 14 64

AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

Dominique Weber



Choix - Qualité - Conseil - Prix

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92